

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**LUNDI
6 AOÛT 2018
2018-08-06**

Session ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 août 2018 à 19 heures 30, heure ordinaire des assemblées.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Martin Rondeau, Maire
 Monsieur Luc Ayotte, siège # 1
 Madame Nicole Beausoleil, siège # 2
 Madame Annie Bélanger, siège # 3
 Monsieur Pierre-Michel Gadoury, siège # 4
 Monsieur Sylvain Roberge, siège # 5
 Monsieur Luc Lefebvre, siège # 6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Christine Gélinas, directrice adjointe
 et secrétaire-trésorière adjointe

PUBLIC : Environ 11 Personnes

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Martin Rondeau, maire, agit à titre de président d'assemblée et madame Christine Gélinas agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 9 JUILLET 2018

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 SOCIÉTÉ D'HABITATION QUÉBEC – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

6. CORRESPONDANCE

6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

7. FINANCES ET COMPTABILITÉ

7.1 TRANSFERT DE FONDS

7.2 ADOPTION DES COMPTES – MAI 2018

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 RAPPORT SERVICE DES INCENDIES

9. TRANSPORT, TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

9.1 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – DOS D'ÂNE

9.2 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL

9.3 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - ÉQUIPEMENT

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – APPEL D’OFFRES PUBLIC

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 PERMIS DE CONSTRUCTION – DÉPÔT DU RAPPORT DE JUILLET 2018

11.2 AYOTTE MARCO

11.3 GOURD DOMINIC

11.4 SUCCESSION GRENON JEAN-ANDRÉ

11.5 COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

12. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

12.1 LOISIR ET SPORT LANAUDIÈRE

12.2 SALON AVENTURE PLEIN AIR

12.3 SPEC DRÔNE MISSION

12.4 RÉSEAU BIBLIO (

13. VARIA

13.1 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET AUX REGROUPEMENTS DU MILIEU

14. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FIN DE L'ASSEMBLÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2018-260

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 9 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE
ET RÉSOLU :*

D’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-261

5.1 SOCIÉTÉ D’HABITATION QUÉBEC – OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION (B-0725)

CONSIDÉRANT QUE la Société d’habitation du Québec nous dépose un budget révisé 2018;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE BEAUSOLEIL
ET RÉSOLU :*

D’ADOPTER le budget révisé 2018 déposé par Société d’habitation du Québec;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le Maire monsieur Martin Rondeau, procède au dépôt de la liste des rapports, documents et correspondances reçus et la directrice adjointe, madame Christine Gélinas en fait lecture.

7. FINANCES ET COMPTABILITÉ

2018-262

7.1 TRANSFERT DE FONDS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des transferts de fonds sur certains postes budgétaires selon la liste déposée au montant de 11 371 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC LEFEBVRE

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER les transferts de fonds au montant de 11 371 \$ selon la liste déposée à cet effet;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-263

7.2 ADOPTION DES COMPTES – JUILLET 2018

ATTENDU QUE les crédits nécessaires sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC AYOTTE

ET RÉSOLU :

QUE les déboursés effectués par la Municipalité pour le mois de mai 2018, tels que rapportés à la « Liste historique des chèques » et définis comme suit, soient acceptés et payés :

<i>Déboursés du mois de juillet 2018</i>	<i>267 906,43 \$</i>
<i>Comptes à payer du mois</i>	<i>44 566,35 \$</i>
<i>Sommaire des salaires juillet</i>	<i>77 653,63 \$</i>

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-264

8.1 RAPPORT SERVICE DES INCENDIES

ATTENDU QUE le Service des incendies a déposé le rapport de ses activités mensuelles;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC AYOTTE

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les rapports des incendies et des pratiques déposées par le Service des incendies;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. TRANSPORT, TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

2018-265

9.1 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – DOS D'ÂNE (B-2046)

CONSIDÉRANT QU'une demande avait été déposée par les résidents de la rue Amélie;

CONSIDÉRANT QUE selon l'évaluation du directeur des travaux publics, la pose de dos d'ânes pourrait être une solution temporaire pour ralentir la vitesse et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE
ET RÉSOLU :*

D'ENTÉRINER la décision prise de procéder à l'achat de 6 dos-d'âne pour en faire l'installation sur la rue Amélie;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-266

9.2 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL (B-1330)

CONSIDÉRANT QUE certains travaux demandent de l'équipement spécifique pour la protection des travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics nous dépose une demande pour l'achat d'équipement de sécurité, tel que casques et visières;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE
ET RÉSOLU :*

D'AUTORISER les achats demandés au montant total de 594,75 \$ + taxes;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-267

9.3 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ÉQUIPEMENT (B-1330)

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics nous dépose la demande de pouvoir procéder à l'achat d'un compresseur pour le garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE cet achat avait déjà été prévu au budget en cours;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE
ET RÉSOLU :*

DE DONNER SUITE à la demande de monsieur Gervais de procéder à l'achat d'un compresseur au coût de 3148,75 \$ + taxes auprès de Service Air compresseur inc.;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

2018-268

10.1 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – APPEL D’OFFRES PUBLIC (X-0353)

CONSIDÉRANT QUE le processus d’appel d’offres pour la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques selon le devis fourni par l’ensemble des municipalités se terminait le 27 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QU’une seule offre a été déposée, soit par Compo-Recycle;

CONSIDÉRANT la conformité de l’offre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE BEAUSOLEIL

ET RÉSOLU :

DE DONNER SUITE à l’offre reçue de Compo-Recycle pour la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques pour l’année 2019, selon le devis fourni, pour 26 levées par année;

D’AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 PERMIS DE CONSTRUCTION – DÉPÔT DU RAPPORT DE JUILLET 2018

Dépôt du rapport des permis émis par le Service d’urbanisme et de l’environnement pour la période de juillet 2018.

Valeur des travaux estimés : 1 578 103 \$ pour 52 permis émis

2018-269

11.2 AYOTTE MARCO (0322-34-6000)

**Le conseiller monsieur Luc Ayotte se retire de la table des délibérations, compte-tenu son lien de parenté avec le demandeur*

CONSIDÉRANT QUE monsieur Ayotte dépose une demande afin d’effectuer des modifications à la façade avant de sa propriété sise au 97, rang Sainte-Louise Est;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est effectuée conformément aux plans d’implantation et d’intégration architecturale sur les sites patrimoniaux, les paysages naturels et traditionnels applicables à la zone AGTE-4;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY

ET RÉSOLU

DE SUIVRE les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme et d’accepter la demande déposée par monsieur Ayotte telle que présentée;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

2018-270

11.3 GOURD DOMINIC (0220-96-7559)

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gourd dépose une demande de dérogation mineure afin de régulariser l’implantation d’une résidence multifamiliale située à 5,47 mètres de la ligne avant au lieu du 6 mètres prescrit, le tout situé au 21, rue de Ramezay;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est effectuée conformément aux dispositions du règlement relatif aux dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QUE la construction a été faite avec un permis et que bien souvent des erreurs sont commises dans la conversion des unités de mesure (système impérial versus système métrique);

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY
ET RÉSOLU*

DE SUIVRE les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Gourd telle que présentée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-271

11.4 SUCCESSION JEAN-ANDRÉ GRENON (0125-04-0696)

CONSIDÉRANT QUE messieurs Pierre et Jean-François Grenon déposent une demande afin d'effectuer des rénovations à la propriété sise au 90 chemin du Lac-Noir;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est effectuée conformément aux plans d'implantation et d'intégration architecturale sur les sites patrimoniaux, les paysages naturels et traditionnels applicables à la zone RV-15;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs du règlement relatif aux PIIA;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions des portes et des fenêtres à changer resteront les mêmes;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC LEFEBVRE
ET RÉSOLU*

DE SUIVRE les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande déposée par messieurs Grenon, telle que présentée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-272

11.5 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (B-1531)

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Donato nous informe devoir mettre fin à son mandat au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 552 stipule que le comité doit comporter cinq membres parmi les résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un poste devient vacant suite au départ de madame Donato;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY
ET RÉSOLU :*

DE REMERCIER madame Donato pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

DE DIFFUSER l'invitation pour combler le poste de membre du Comité consultatif d'urbanisme pour les résidents désirant s'y impliquer;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2018-273

12.1 LOISIR ET SPORT LANAUDIÈRE (B-0219)

CONSIDÉRANT QUE *Loisir et Sport Lanaudière en est à sa période de renouvellement d'adhésion pour l'année 2018-2019;*

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR-LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER

ET RÉSOLU :

DE RENOUELER l'adhésion de la municipalité à Loisir et Sport Lanaudière pour la saison 2018-2019 au coût de 100 \$

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-274

12.2 SALON AVENTURE PLEIN-AIR (B-0400)

CONSIDÉRANT QUE *la MRC de Matawinie a autorisé la réservation d'un kiosque au Salon Aventure Plein Air 2019 au coût de 8000 \$ + taxes afin de promouvoir la Matawinie;*

CONSIDÉRANT QUE *la MRC a autorisé le paiement d'un dépôt équivalent à 25 % des coûts, et ce, à la signature de l'entente avec le promoteur;*

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de diviser en parts égales les coûts de location entre les 8 organismes et municipalités au coût de 1000 \$ chacun, soit :

- *MRC de Matawinie*
- *Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie*
- *Municipalité de Saint-Donat*
- *Municipalité de Saint-Jean-de-Matha*
- *Municipalité de Saint-Côme*
- *Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci*
- *Tourisme Lanaudière*
- *Lanudia*

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER

ET RÉSOLU :

D'ACCUSER réception de la résolution CM-206-2018 de la MRC de Matawinie;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-275

12.3 SPEC DRÔNE MISSION (B-1042)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est valu des services de SPEC DRÔNE MISSION afin de promouvoir l'utilisation de nos plateaux sportifs par des capsules vidéos;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER LUC LEFEBVRE
ET RÉSOLU :*

D'ENTÉRINER la décision prise de se prévaloir des services de SPEC DRÔNE MISSION pour la conception de capsules vidéos pour promouvoir les plateaux sportifs de la municipalité au coût de 250 \$;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-276

12.4 RÉSEAU BIBLIO (B-1068)

CONSIDÉRANT QUE le réseau BIBLIO nous informe de leur nouveau site web, incluant un formulaire permettant aux citoyens des municipalités desservies de s'abonner aux services en ligne, tel que l'emprunt de livres numériques et l'accès aux ressources numériques;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de ce nouveau site web est d'aider au maximum les bibliothèques à promouvoir leurs services auprès de leurs abonnés, mais aussi de rejoindre les non-abonnés;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque de Saint-Jean-de-Matha ne peut être inclus présentement à liste offrant ce service, car le formulaire d'abonnement en ligne ne peut distinguer des différentes tarifications;

CONSIDÉRANT QUE cette fonctionnalité permettrait d'augmenter le taux d'abonnement à la bibliothèque;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER
ET RÉSOLU :*

D'INSTAURER la gratuité aux usagers de la bibliothèque Louis-Landry afin de promouvoir ce service auprès de la population;

DE DEMANDER au réseau Biblio d'inclure notre bibliothèque à la liste des bibliothèques offrant le service de formulaire d'abonnement en ligne;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. VARIA

2018-277

13.1 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET AUX REGROUPEMENTS DU MILIEU (B-0643)

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire analyser la nouvelle Politique de soutien aux organismes et aux regroupements du milieu plus profondément;

*EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY
ET RÉSOLU :*

DE REPORTER l'adoption, s'il y a lieu, à une séance ultérieure;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FIN DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 20h02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Martin Rondeau, Maire

Christine Gélinas, d.g.a

« Je, Martin Rondeau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».
